



MAIRIE de Aussac-Vadalle

16 - Charente

DIRECTION ETAT CIVIL

AUTORISATION DE FERMETURE DE CERCUEIL

Le Maire de Aussac-Vadalle,

Vu la déclaration faite en notre mairie en application du code civil (art. 78 et suivants) du décès de :

Solange PENICHON

née le 05 octobre 1929
à Saint-Angeau (Charente)

domiciliée 12 Rue DU BOIS DE LA CROIX
à Aussac-Vadalle (Charente)

veuve de François, Henri DION

décédée dans notre commune le vingt-quatre août deux mil vingt-trois,
à 09 heures 00 minute.

Vu le certificat médical établi par Yves LAROZE, Docteur en Médecine, attestant que le décès ne pose pas de problème médico-légal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles R.2213-15 à R.2213-20 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-32 et L.2223-42 ;

Vu l'article R.363-18 du Code des communes ;

Autorise la fermeture du cercueil.

Fait à Aussac-Vadalle, le 25 août 2023.

Signature et sceau de l'officier de l'état civil



Le Maire,

Gérard LIOT